

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Telephone 416 325-2600
Facsimile 416 325-2608

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone 416 325-2600
Télécopieur 416 325-2608



Le 6 janvier 2011

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'inviter deux membres de votre comité de participation des parents (CCP) à la deuxième édition du Colloque CCP annuel, qui aura lieu à Toronto le vendredi 8 avril 2011 en soirée et toute la journée du samedi 9 avril 2011. Faisant suite au succès du colloque de l'an dernier, des ateliers et des conférences seront organisés sur des sujets d'intérêt pour les CCP. Les participantes et participants auront aussi l'occasion de discuter des défis et d'échanger des idées intéressantes les uns avec les autres et avec le personnel du Ministère. Vous recevrez de plus amples renseignements très prochainement.

Nous sommes tous conscients du rôle important que joue la participation des parents dans l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves. En septembre dernier, notre gouvernement a publié le document *Partenariat avec les parents : Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario*. Des exemplaires papier de cette politique sont en cours de distribution et devraient parvenir sous peu à tous les CCP. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles par l'intermédiaire de Publications Ontario à www.publications.serviceontario.ca/ecom.

Par ailleurs, nous avons déposé des modifications au Règlement de l'Ontario 612/00 – *Conseils d'école et comités de participation des parents*. La version provisoire d'un manuel destiné à appuyer la mise en œuvre du Règlement sera bientôt diffusée, et vos commentaires aideront à façonner la version finale. La politique et le Règlement soutiennent l'engagement du gouvernement à améliorer le rendement et le bien-être des élèves, à réduire les écarts de rendement et à accroître la confiance du public dans l'éducation publique.

Nous continuerons à vous tenir au courant des initiatives mises en œuvre par le Ministère pour appuyer le travail de votre comité, telles que le document *Promotion d'un climat scolaire positif : Une ressource pour les écoles*, qui a été récemment distribué aux CCP. Le Ministère a conçu cette ressource pour aider les écoles à créer et à maintenir un climat positif. Les idées pratiques qu'elle contient aideront les écoles travaillant avec leurs équipes pour la sécurité à relever les défis dans ce domaine. Cette ressource constitue un complément de ce qui se fait déjà, et rassemble des idées issues de diverses initiatives, dont le développement du caractère, l'équité et l'éducation inclusive, la voix des élèves et la sécurité et la santé dans les écoles. Vous pouvez accéder à la ressource en ligne à www.edu.gov.on.ca/fre/parents/climate.html.

Le Bureau de la participation des parents du Ministère continue de collaborer avec nos partenaires en éducation pour mettre au point des ressources permettant d'appuyer l'apprentissage et le rendement des élèves dans toute la province. Une trousse à outils à l'intention des parents, conçue pour soutenir le rôle important qu'ils jouent dans l'amélioration du rendement scolaire de leurs enfants, a été élaborée. On y trouve un classeur contenant notamment un sondage type que les conseils scolaires et les écoles peuvent utiliser pour évaluer la satisfaction des parents et leur engagement. Les documents sont basés sur des données probantes et sur l'expérience et s'appuient sur les vastes consultations menées auprès des CCP, des parents et du personnel des conseils scolaires à travers la province. La trousse à outils sera prochainement distribuée, sur support papier et sur clé USB, aux conseils et administrations scolaires, et chaque CCP en recevra un exemplaire.

Nous vous encourageons, dans votre rôle de promotion de l'engagement des parents dans l'éducation des enfants, à informer les parents sur le programme Bon d'études canadien. Visant à inciter les parents à épargner tôt pour l'éducation postsecondaire de leurs enfants, ce programme du gouvernement fédéral accorde 500 \$, plus une somme supplémentaire de 100 \$ chaque année jusqu'à l'âge de 15 ans. Pour être admissible, une mère ou un père doit percevoir le Supplément de la prestation nationale pour enfants dans le cadre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, et son enfant doit être né après le 31 décembre 2003. D'autres renseignements se trouvent sur le site Web du gouvernement du Canada à <http://www.cibletudes.ca/fra/epargner/bec/index.shtml>.

Je vous remercie pour le travail inlassable que vous accomplissez et pour le dévouement dont vous faites preuve pour faire participer les parents à l'apprentissage des enfants et pour diffuser des pratiques efficaces. Grâce à votre soutien, à vos conseils et à votre enthousiasme, le deuxième Colloque CCP sera une autre occasion précieuse pour nous tous de collaborer à la promotion de l'engagement des parents.

Je me réjouis de notre réunion du mois d'avril et de la poursuite de notre concertation pour parvenir à l'excellence en éducation en Ontario.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in cursive script, reading "Leona Dombrowsky".

Leona Dombrowsky

c.c. Directrices et directeurs de l'éducation
Chefs des bureaux régionaux
Personnes-ressources des bureaux régionaux